

PAR COURRIEL

Québec, le 28 février 2022

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

En réponse à la question du 24 février 2022 de la députée de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Mme Lessard-Therrien, parue au Feuilleton et préavis de l'Assemblée nationale, je désire vous informer de l'état de la situation ainsi que des travaux effectués par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) dans le dossier de la gestion des matières résiduelles depuis 2018.

Nous avons en effet implanté beaucoup de nouvelles mesures dans ce domaine. Je ne rappellerai pas la stratégie de valorisation de la matière organique, ni la hausse à venir de la redevance à l'élimination puisque la députée en a fait un rapide énoncé dans son préambule. Il est important toutefois d'ajouter que notre gouvernement a entamé les processus de modernisation de la consigne et de la collecte sélective - systèmes oubliés depuis les 20 dernières années; que nous avons réglementé pour assurer la traçabilité des sols contaminés et enfin que nous avons soumis de nouvelles matières à la responsabilité élargie des producteurs. Toutes des mesures qui ont pour objectif, entre autres, de dévier les matières de l'enfouissement.

Bien que nos efforts aient permis de rattraper les retards causés par de nombreuses années d'inactions, nous sommes conscients qu'il y a encore du travail à faire pour diminuer les quantités de matières qui continueront à prendre le chemin de l'enfouissement. C'est dans ce contexte que j'ai donné un mandat d'enquête au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour orienter nos réflexions. Nous sommes actuellement à analyser les quelques 301 constats et 112 avis qu'il a détaillé dans son rapport, déposé en janvier dernier. Ils alimenteront notre réflexion pour développer de nouvelles actions qui nous permettront de gérer les matières de façon responsables pour les prochaines années.

...2

En conclusion j'ajouterais, que nous continuons à travailler activement sur des solutions dont la hiérarchie des 3RV est la référence, soit la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation, et ce, avant d'envisager l'élimination.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

A handwritten signature in blue ink that reads "Benoit Charette". The signature is written in a cursive, flowing style.

BENOIT CHARETTE